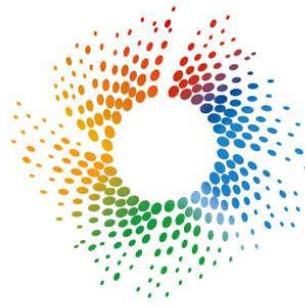


Fédération
Française **Roller**
& **Skateboard**



TNP CARPENTIER 2020

PARIS 14-15 MARS

PRESENTATION

Les Joueurs / Les Equipes

- ✓ Les joueurs doivent avoir les licences suivante U11/U10, U9/U8 avec surclassement (années de naissance 2010-2011, 2012-2013 avec surclassement)
- ✓ Les équipes inscrites peuvent être : soit des équipes de club, soit des ententes enregistrées auprès de leur ligue (joindre l'attestation à l'inscription). En cas d'absence de championnat régional U11, une demande d'entente ayant pour objet la participation au TNP peut être adressée au service compétition.

Le tournoi est prévu pour des équipes de 6 joueurs et un gardien de but. Nous donnons la possibilité de rajouter jusqu'à quatre joueurs, mais nous le déconseillons car il est susceptible d'entraîner des frustrations en terme de temps de jeu.

Les matchs

- ✓ Matchs en 3 contre 3 avec gardien de but sur demie-piste
- ✓ 8 à 10 minutes par match selon le format de compétition, 1 mi-temps et sans arrêt de jeu

La compétition

16 à 32 équipes, selon les inscriptions et salles mises à disposition

- ✓ Phase de poules : Équipes réparties en poules, qualification par niveau pour le tour suivant. Format final déterminé en fonction du nombre d'équipes retenues
- ✓ Phase finale : Poules finales déterminées par niveau en fonction du nombre d'équipes inscrites

Les Horaires

- ✓ Samedi 14 mars : 8h30 - 11h30 et 15h30 - 17h30 (ces horaires peuvent être légèrement modifiés)
- ✓ Dimanche 15 mars : 8h30 - 11h00 (ces horaires peuvent être légèrement modifiés)

Remise des récompenses

L'ensemble des équipes inscrites devront être présentes lors de la cérémonie de remise des récompenses, et être habillées dans des tenues uniformes (maillots, sweat-shirts, survêtements ...)

Adresse :

FFRS – service Compétitions
6, bd du Président Franklin Roosevelt
CS11742 -33080 BORDEAUX Cedex

Service compétitions : competitions@ffroller.fr
05.56.33.65.75

Priorité des équipes

La commission Roller Hockey souhaite doubler la capacité d'accueil du tournoi, à 32 équipes. Les modalités de jeu dans une salle annexe sont à l'étude. Nous accueillerons donc entre 16 et 32 équipes. Selon la capacité d'accueil finale du tournoi, qui sera connue début février, et le nombre d'équipes inscrites, le choix de priorité sera donné aux équipes selon les critères suivants :

1. Pas de participation en 2019 et 2018
2. Pas de participation en 2019 (et participation en 2018)
3. Pas de participation en 2018 (et participation en 2019)
4. Participations en 2019 et 2018

Un tirage au sort sera effectué si le nombre d'équipes sélectionnées selon les critères ci-dessus est supérieur à la capacité maximum d'accueil.

Le Passe TNP

Nous proposons pour cette saison une offre complète. Ainsi le Passe TNP permet :

- ✓ L'accès à la compétition (pour les joueurs)
- ✓ Un repas pour le samedi midi et un repas pour le dimanche midi
- ✓ L'accès aux tribunes pour l'ensemble des demis et finales des coupes de France de Roller Hockey

Adresse :

FFRS – service Compétitions
6, bd du Président Franklin Roosevelt
CS11742 -33080 BORDEAUX Cedex

Service compétitions : competitions@ffroller.fr
05.56.33.65.75

FICHE D'INSCRIPTION

Club

Nom du club / de l'entente :

Numéro d'affiliation club (ou club référent si entente):

Téléphone :

Mail :

Référent équipe :

Nom / Prénom :

Téléphone :

Mail :

	Prix unitaire	Quantité	Total
Equipe : 6 joueurs, un GB, un éducateur	300.00€	1	300.00€
Joueurs supplémentaires (4 maximum)	30.00€		
Accompagnateurs (Voir descriptif Passe TNP)	30.00€		
TOTAL à régler :			
Règlement par Chèque (banque - n° de chèque):			
Chèque de Caution – 100 euros (banque - n° de chèque):			

Les documents à joindre à votre dossier d'inscription :

- ✓ La **liste des licences en miniature de tous les joueurs ainsi que des encadrants susceptibles de participer** à l'évènement. La liste définitive incluant le coach sera à adresser au service compétition dans la semaine précédant l'évènement (les joueurs y figurant devront faire partie de la liste fournie à l'inscription). En cas d'entente une liste par club de l'entente,
- ✓ L'attestation d'entente transmise par la ligue en cas d'entente.
- ✓ Le chèque d'engagement et le chèque de caution.

> Le dossier est à retourner, avant **le 31 Janvier 2020** (cachet de la poste faisant foi).

> Adresse de dépôt :

**FFRS - Commission Sportive Roller Hockey – Service Compétition
6, boulevard Franklin Roosevelt – CS 11742 - 33080 BORDEAUX Cedex.**

Ce Document tient lieu de Facture. Merci d'en conserver une copie.

Adresse :

FFRS – service Compétitions
6, bd du Président Franklin Roosevelt
CS11742 -33080 BORDEAUX Cedex

Service compétitions : competitions@ffroller.fr
05.56.33.65.75